

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Le 4 septembre 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le **3 septembre 2019** à 19h35, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Conseillers présents :      Monsieur Daniel Braün                      Monsieur Charles Brochu  
   Monsieur Eric Courteau                      Madame Sylvie Giroux  
   Monsieur Fernand Leclerc                      Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Madame Claudette Lapointe, directrice générale est aussi présente.

Madame Julie Létourneau, secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente.

### 2019-180    ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en y ajoutant les points 5.1, 8.18 à 8.19 et en biffant les points 8.13 et 8.14 à savoir :

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
  - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance du 5 août 2019
4. Correspondance
5. Divers comités
  - 5.1 Dossier Guillaume Cayer Richard - CCU
6. Finance
  - 6.1 Présentation des comptes à payer
  - 6.2 Présentation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
  - 6.3 Présentation des salaires, DAS et des frais de déplacements
7. Avis de motion, Adoption de règlement et dispense de lecture
  - 7.1 Adoption du règlement numéro 563 concernant l'installation, l'utilisation et la prise en charge de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet
8. Affaires nouvelles et suivies
  - 8.1 Colloque de zone – Inscription Julie Létourneau et Claudette Lapointe
  - 8.2 Journal L'Étincelle – Offre de publication pour promouvoir l'achat local
  - 8.3 Municipalité de Saint-Claude – Invitation au souper Bison en fête
  - 8.4 Formation pour Claudette Lapointe intitulée : « Optimiser certaines pratiques de comptabilité et de finances municipales et démystifier les taux variés. »
  - 8.5 MRC du Val- Saint-François – Collecte des feuilles d'automne
  - 8.6 Chambre de commerce – Invitation AGA
  - 8.7 Therrien Couture s.e.n.c.r.l. – Offre de services juridiques pour l'année 2020
  - 8.8 Demande de remboursement des tests de percolation – Robert Marchand pour le 450 et le 456 ch. Duval
    - 8.8.1 Idée-Eau – mise en demeure
  - 8.9 Municipalité de Saint-Félix de Kingsey – Demande de remboursement pour les frais de déneigement – Détour pont Trenholm
  - 8.10 Acceptation de la soumission de Steeve Faucher pour le démantèlement de la clôture du terrain de tennis et pour enlever les poteaux au Parc Lamoureux
  - 8.11 Autorisation d'envoi pour une demande de soumission pour le service de vérificateur externe
  - 8.12 COOPTEL – Offre de service pour le branchement de la fibre et autorisation de la signature de l'entente
  - ~~8.13 Inter Clôtures Bois-Francs – Acceptation de soumission pour la clôture du terrain de balle~~
  - ~~8.14 Inter Clôtures Bois-Francs – Acceptation de soumission pour la clôture du terrain de balle~~
  - 8.15 MRC du Val-St-François – Dossier Internet – Acceptation ou retrait des négociations
  - 8.16 Invitation à la 9ème édition de l'Oktoberfest du Maire de Stoke
  - 8.17 Marcheton Terry Fox Demande de don
  - 8.18 Embauche – conseillère organisationnelle
  - 8.19 Varia
9. Rapport des activités de Monsieur le Maire
10. Période de questions pour le public
11. Levée de l'assemblée

Prochaine réunion : le 7 octobre 2019

|                                    |
|------------------------------------|
| Paraphes du maire                  |
| Paraphes de la directrice générale |

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

### 2019-181 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

#### 2019-181-1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 AOÛT 2019

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Daniel Braün et résolu que le procès-verbal de la séance du 5 août 2019 soit adopté tel que présenté, en y apportant une modification sur une erreur cléricale à la résolution numéro 2019-166.

#### CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration, le tout selon les bons vœux du conseil.

#### DOSSIER CCU – GUILLAUME CAYER RICHARD

Une décision conditionnelle ne peut être prise sur cette demande. La demande de dérogation mineure de monsieur Guillaume Cayer Richard devra être présentée et payée à L'Officier municipal en bâtiments et en urbanisme et ce, suivant la procédure habituelle.

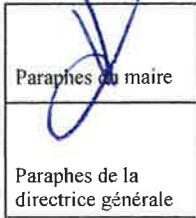
### 2019-182 FINANCE

#### 2019-182-1 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement que les comptes à payer au montant de 22 395,69\$, tels que présentés aux membres du conseil, soient autorisés à être déboursés, en y ajoutant le fournisseur numéro 446 au montant de 1970,95\$.

#### 2019-182-2 PRÉSENTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET DES DÉPENSES DÉJÀ AUTORISÉES DEPUIS LE DERNIER RAPPORT

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Daniel Braün et résolu unanimement d'entériner les dépenses incompressibles au montant de 64 978,08\$ et d'entériner les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 1090,00\$ tel que présenté aux membres du conseil.



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

### 2019-182-3 PRÉSENTATION DES SALAIRES, DAS ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement que les frais de déplacements au montant de 192,76\$ soient autorisés à être déboursés. D'entériner les versements des salaires nets pour le mois d'août 2019 au montant de 17 774,75\$ et les déductions à la source du mois de juillet 2019, au montant de 12 592,42\$.

---

### 2019-183 AVIS DE MOTION, ADOPTION DE RÈGLEMENT

#### 2019-183-1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 563 CONCERNANT L'INSTALLATION, L'UTILISATION ET LA PRISE EN CHARGE DE L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT TERTIAIRE AVEC DÉSINFECTION PAR RAYONNEMENT ULTRAVIOLET

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu:

**QUE** le règlement numéro 563 intitulé : **Règlement concernant l'installation, l'utilisation et la prise en charge de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet**, soit et est adopté à ce jour.

Le règlement numéro 563 fait partie intégrante de la présente résolution.

---

### AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

#### 2019-184 COLLOQUE DE ZONE – INSCRIPTION JULIE LÉTOURNEAU ET CLAUDETTE LAPOINTE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement d'autoriser Claudette Lapointe, directrice générale, et Julie Létourneau, secrétaire-trésorière adjointe, à participer au Colloque de zone de l'ADMQ le 19 septembre 2019, qui aura lieu à Magog et de payer les dépenses reliées à ce colloque.

---

#### 2019-185 JOURNAL L'ÉTINCELLE – OFFRE DE PUBLICATION POUR PROMOUVOIR L'ACHAT LOCAL

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement d'autoriser la publication d'un texte de la municipalité dans le journal l'Étincelle pour promouvoir l'achat local au coût de 179\$.

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

|                                    |
|------------------------------------|
| Paraphes du maire                  |
| Paraphes de la directrice générale |

-----  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE – INVITATION AU SOUPER  
BISON EN FÊTE**

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette invitation au bison en fête.

-----  
**2019-186 FORMATION POUR CLAUDETTE LAPOINTE « OPTIMISER  
CERTAINES PRATIQUES DE COMPTABILITÉ ET DE FINANCES  
MUNICIPALES ET DÉMYSTIFIER LES TAUX VARIÉS. »**

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu unanimement d'entériner la formation pour Claudette Lapointe intitulée : Optimiser certaines pratiques de comptabilité et de finances municipales et démystifier les taux variées, qui a eu lieu le 28 août dernier au coût de 316\$ plus taxes.

-----  
**2019-187 MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS – COLLECTE DES FEUILLES  
D'AUTOMNE**

**ATTENDU QUE** plusieurs citoyens procéderont aux ramassages de leurs feuilles mortes au cours de la prochaine saison d'automne et qu'il y a lieu de faire un pas de plus pour l'environnement;

**ATTENDU QUE** les conseillers de la municipalité du Canton de Cleveland ont à cœur l'environnement et désirent contribuer à la récupération de feuilles mortes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement:

**DE** participer à la collecte des feuilles d'automne;

**D'**offrir gratuitement les sacs de papiers biodégradables à la population, pour un maximum de 5 sacs par adresse et lors des demandes de sacs additionnels, le coût restera à 0,25\$ l'unité;

**DE** procéder à l'achat de 500 sacs de papiers biodégradables auprès de la MRC;

**DE** mettre un point de dépôt disponible pour notre municipalité dans la cour du bureau municipal et ce, **UNIQUEMENT** pour les sacs de feuilles mortes en papier biodégradables offerts en ce sens;

**QUE** la population soit informée des services offerts pour le ramassage des feuilles mortes dans le journal de la municipalité « *Le Jaseur* » et sur le site Internet.

-----  
**CHAMBRE DE COMMERCE – INVITATION AGA**

Les membres du conseil sont informés de la tenue de l'assemblée générale annuelle de la chambre de commerce qui aura lieu le 19 septembre 2019.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil  
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

|                                       |
|---------------------------------------|
| Paraphes du maire                     |
| Paraphes de la<br>directrice générale |

**2019-188 THERRIEN COUTURE S.E.N.C.R.L. – OFFRE DE SERVICES JURIDIQUES POUR L'ANNÉE 2020**

**ATTENDU QUE** le cabinet Therrien Couture s.e.n.c.r.l. a présenté à la municipalité du Canton de Cleveland une offre de services professionnels pour l'année 2020;

**ATTENDU QUE** cette offre répond aux besoins de la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement:

**QUE** la municipalité du Canton de Cleveland accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture s.e.n.c.r.l., pour l'année 2020.

-----

**2019-189 DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES TESTS DE PERCOLATION – ROBERT MARCHAND POUR LE 450 ET LE 456 CHEMIN DUVAL**

**ATTENDU QUE** monsieur Robert Marchand dépose une demande de remboursement des tests de percolation qui ont été effectués au 450 et 456 chemin Duval;

**ATTENDU QUE** des tests de percolation ont été effectués par monsieur Marchand suite à la réception d'une lettre de la municipalité datée du 28 septembre 2017 et qui indiquait que ces installations sanitaires étaient non-conformes;

**ATTENDU QUE** sur cette lettre la municipalité exigeait que les installations sanitaires soient changées avant le mois de septembre 2020;

**ATTENDU QUE** la municipalité avait obtenu ces résultats auprès de la compagnie Idée-Eau Environnement suite à une analyse effectuée dans le cadre de leur contrat octroyé par la municipalité;

**ATTENDU QUE** la municipalité a une troisième expertise démontrant les installations septiques conformes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement de procéder au remboursement des tests de percolation à monsieur Robert Marchand au montant de 1006,03\$ chacune.

-----

**2019-189-1 IDÉE-EAU – MISE EN DEMEURE**

**ATTENDU QUE** le 7 mars 2016, la Municipalité a octroyé un contrat à Idée-Eau pour l'analyse des installation septiques sur le territoire de la Municipalité;

**ATTENDU QUE** suite aux résultats d'analyse fournis par Idée-Eau, la Municipalité a requis à certains propriétaires d'immeuble de

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

|                                       |
|---------------------------------------|
| Paraphes du maire                     |
| Paraphes de la<br>directrice générale |

procéder au remplacement de leurs installations septiques avant le mois de septembre 2020;

**ATTENDU QUE** suite à la réception de cette demande, certains propriétaires ont fait faire des expertises qui ont démontré la conformité de leurs installations septiques;

**ATTENDU QUE** devant cette situation, la Municipalité a requis un troisième avis, lequel a révélé que les installations septiques étaient conformes;

**ATTENDU QUE** les résultats d'analyse fournis par Idée-Eau étaient donc erronée;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a remboursé ou remboursera les citoyens qui ont dû déboursé des sommes pour prouver la conformité de leurs installations à la suite de la lettre de la Municipalité fondée sur les données erronées fournies par Idée-Eau;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement:

**QUE** la Municipalité mandate le cabinet Therrien Couture SENCRL afin de transmettre à la société Idée-Eau une mise en demeure visant à réclamer le coût des expertises réalisées par Idée-Eau qui se sont avérées erronées.

**QU'**à défaut par Idée-Eau de payer la somme réclamée dans le délai imparti, le cabinet Therrien Couture SENCRL soit autorisé à entreprendre les procédures judiciaires nécessaires afin que la société Idée-Eau soit condamnés au paiement de la somme réclamée.

-----

### 2019-190 MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY – DEMANDE DE REMBOURSEMENT POUR LES FRAIS DE DÉNEIGEMENT – DÉTOUR PONT TRENHOLM

**CONSIDÉRANT QUE** le pont situé sur le chemin Kingsey Townline était fermé durant l'hiver 2018-2019;

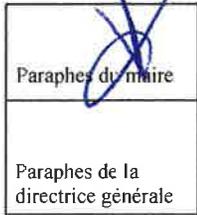
**CONSIDÉRANT QUE** le MTQ devait mettre en place un pont temporaire à l'automne 2018 pour la période hivernale susmentionnée;

**CONSIDÉRANT QUE** finalement cette solution n'a pas été retenue par le MTQ considérant les coûts élevés;

**CONSIDÉRANT QUE** le contracteur responsable du déneigement a facturé un montant de 15 000 \$ plus les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a offert au contracteur un montant forfaitaire de 12 000 \$ plus les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT QUE** le MTQ offre un montant de 6500 \$ (montant qui reste à confirmer par écrit);



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

**CONSIDÉRANT QUE** le Canton de Cleveland et la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey accepte de partager le solde restant à payer de 5500\$ plus les taxes applicables;

**Dans les circonstances**, il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement d'accepter de payer 50% du solde de 5 500\$, soit 2 750\$ plus les taxes applicables.

-----

**2019-191 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE STEEVE FAUCHER POUR LE DÉMANTÈLEMENT DE LA CLÔTURE DU TERRAIN DE TENNIS ET POUR ENLEVER LES POTEAUX AU PARC LAMOUREUX**

**ATTENDU QUE** des soumissions par invitation ont été demandées pour le démantèlement de la clôture du terrain de tennis et pour enlever les poteaux au parc Lamoureux;

**ATTENDU QUE** selon la recommandation de la secrétaire-trésorière adjointe, le seul soumissionnaire est conforme aux exigences établies lors des invitations;

**Dans les circonstances**, il est proposé par le conseiller Daniel Braün, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement d'entériner l'acceptation de la soumission d'Entretien ménager Steeve Faucher, au montant de 2 000,00\$ plus taxes, tel que spécifié dans sa soumission pour le démantèlement de la clôture du terrain de tennis et pour enlever les poteaux au parc Lamoureux.

-----

**2019-192 AUTORISATION D'ENVOI POUR UNE DEMANDE DE SOUMISSION POUR LE SERVICE DE VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Daniel Braün Claude Gendron et résolu unanimement d'accepter le devis de soumission pour le service de vérificateur externe pour l'année financière 2019 ou les années financières 2019-2020-2021.

-----

**2019-193 COOPEL – OFFRE DE SERVICE POUR LE BRANCHEMENT DE LA FIBRE ET AUTORISATION DE LA SIGNATURE DE L'ENTENTE**

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland n'est pas totalement desservie par la fibre optique;

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland juge important que son territoire au complet soit couvert par ce service;

**ATTENDU QU'** une entente est possible avec la firme Cooptel pour l'installation de la fibre optique sur la totalité du territoire de la municipalité;

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland a le désir d'aller de l'avant avec le projet d'installation de la fibre optique;

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

|   |
|---|
| <br>Paraphes du maire |
| Paraphes de la<br>directrice générale   |

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement

**Que** le conseil autorise la directrice générale et le maire à signer l'entente proposée par la firme Cooptel de procéder à l'installation de la fibre optique sur la totalité du territoire de la municipalité pour la somme de 54 000\$;

**Qu'il** soit entendu avec la firme Cooptel que si le projet de fibre optique se concrétise avec la MRC du Val-Saint-François, les sommes payées par cette dernière pour le territoire de Cleveland, soient déduites de la somme de 54 000\$ prévue à l'entente initiale entre la municipalité du Canton de Cleveland et Cooptel ou remboursées, le cas échéant.

-----  
**MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS – DOSSIER INTERNET –  
ACCEPTATION OU RETRAIT DES NÉGOCIATIONS**

Les membres du conseil acceptent de poursuivre les négociations de l'internet avec la MRC du Val-Saint-François.

-----  
**INVITATION À LA 9<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE L'OKTOBERFEST DU MAIRE  
DE STOKE**

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette invitation.

-----  
**2019-194 MARCHETON TERRY FOX – DEMANDE DE DON**

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement d'autoriser un don au montant de 100,00\$ pour marche Terry Fox qui aura lieu le 15 septembre 2019 à Richmond. Que cette dépense non prévue au budget 2019 soit puisée dans le poste « Dons-Divers 2019 ».

-----  
**2019-195 EMBAUCHE – CONSEILLÈRE ORGANISATIONNELLE**

**ATTENDU QUE** le Canton de Cleveland désire s'adjoindre temporairement les services d'une conseillère organisationnelle pour soutenir le Canton de Cleveland au niveau opérationnel;

**ATTENDU QUE** madame Lucie Gendron a manifesté son intérêt pour occuper le poste;

**ATTENDU QUE** madame Lucie Gendron a les compétences pour occuper ce poste;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Braün, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement

|                                    |
|------------------------------------|
| Paraphes au maire                  |
| Paraphes de la directrice générale |

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

**QUE** le Canton de Cleveland accepte de procéder temporairement à l'embauche de madame Lucie Gendron au poste de conseillère organisationnelle, à compter du 4 septembre 2019;

**QUE** madame Lucie Gendron soit nommée conseillère organisationnelle pour soutenir et accompagner le Canton de Cleveland au niveau opérationnel;

**QUE** le maire soit autorisé, au nom du Canton de Cleveland, à signer tout document officiel relatif à l'engagement de madame Lucie Gendron;

**QUE** la directrice générale soit autorisée à affecter et verser les montants requis, le cas échéant.

---

### RAPPORT DES ACTIVITÉS DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d'activités.

---

### PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

La période de questions au public a été allouée.

Il y a eu l'intervention de messieurs Marcel St-Pierre et René Paquette sur les points suivants :

- Demande d'autorisation CPTAQ
- Cooptel
- Travaux au 142, 1<sup>ère</sup> Avenue

---

### 2019-196 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu que la séance soit levée à 20h42.

  
Herman Herbers, Maire

\_\_\_\_\_  
Claudette Lapointe,  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

|   |
|---|
| <br>Paraphes du maire |
| Paraphes de la<br>directrice générale   |

### CERTIFICAT DE CRÉDIT 2019-09

Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour couvrir le montant des dépenses autorisées par le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland aux termes des résolutions, adoptée lors de l'assemblée du 3 septembre 2019.

À Canton de Cleveland, ce 4e jour du mois de septembre de l'an deux mille dix-neuf.

---

Claudette Lapointe,  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

### APPROBATION DES RÉOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 4e jour du mois de septembre de l'an deux mille dix-neuf.

  
Herman Herbers, Maire